

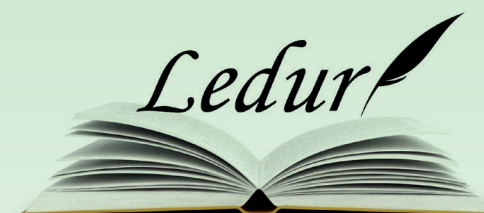
Dépôt Légal N° 6803 du 12/08/2013, Port-Novo
ISSN 1840-7455



UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI
Laboratoire d'Etudes des
Dynamiques Urbaines et Régionales
(LEDUR)



DYNAMIQUES SPACIALES ET DÉVELOPPEMENT (DYSPADEV)



Revue semestrielle du Laboratoire d'Etudes
des Dynamiques Urbaines et Régionales



N° 015 Juin 2020

Sommaire

Editorial	3
MIZHAIRE Hilarion Bagel: Croissance spatiale et transformations foncières périurbaines à Pointe Noire (République du Congo).....	4
ASSOUNI Janvier, KISSIRA Aboubakar et AFOUDA Alix Servais : Dynamique démographique et problèmes fonciers dans la ville de Parakou.....	25
KONAN Kouamé Hyacinthe et ADAYE Akoua Assunta: Mutations agricoles et sécurité alimentaire à Tioroniaradougou au Nord de la Côte d’Ivoire.....	44
GNIDEHOUE Arnaud Achille Gbènassou : Populations civiles à l’épreuve des conflits armés internes dans l’Ouest-Africain (1960-2010).....	62
AVOUGLA Koku, N’KERE Komi et AGBEYADZI Kossi : Réfugiés au sein de la population hôte de la région maritime au Sud-Togo : entre espoir et amertume.....	77
ADJAKPA Tchékpo Théodore : Problématique d’approvisionnement en eau potable dans l’arrondissement de Logozohè (Commune de Savalou) au Bénin.....	100
AWO A. Dieudonné : Obstacles climatiques à la production vivrière et sécurité alimentaire en République du Bénin (1990-2017).....	117
TOSSOU M. Rogatien : Migration humaine ; mobiles, enjeux et défis dans un monde en pleine mutation	135
ZODOME Gildas, EZIN Vincent, AKPACA Innocent et YABI Ibouaïma : Typologie des biointrants utilisés par les producteurs d’ananas dans le doublet Tori-Bossito –Allada.....	150

Directeur de publication

Professeur Benoît N'BESSA

Rédacteur en Chef

Léon Bani BIO BIGOU

Rédacteur en Chef Adjoint

Antoine-Yves TOHOZIN

Comité de Rédaction :

Drs Germain GONZALLO, Expédit VISSIN, Ibouaïma YABI, Toussaint VIGNINOÛ, Aboubakar KISSIRA, Ismaïla TOKO, Ruffin AKIYO, David BALOUBI, Rogatien TOSSOU, Benjamin ALLAGBE

Comité Scientifique

Prs Bonaventure MENGHO (Université de Brazzaville), Michel BOKO, Benoît N'BESSA, Brice SINSIN, Flavien GBETO, Jérôme ALLOKO-N'GUESSAN (Université de Cocodi), Yollande OFOUEME-BERTON (Université de Brazzaville), Sylvain ANIGNIKIN, Euloge AGBOSSOU, Christophe S. HOUSSOU, Gabriel N'YASSOGBO (Université de Lomé), Gauthier BIAOU, Odile DOSSOU-GUEDEGBE, Léon Bani BIO BIGOU, Antoine-Yves TOHOZIN

**Toute correspondance (suggestions ou projets d'articles) à la
Revue semestrielle Dyspadev
doit être adressée au**

Comité de Rédaction :

**Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales,
BP 787 Abomey-Calavi, E-mail : labodure@yahoo.fr**

République du Bénin

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin

Editorial

Cher lecteur

Cette revue « **Dynamiques Spatiales et Développement** » se veut une revue scientifique pluridisciplinaire. Elle est à la disposition des chercheurs de diverses catégories et branches pour la publication de leurs travaux scientifiques en géographie, histoire, sociologie, agronomie, économie, etc. C'est dans ce souci que la revue est intitulée « **Dynamiques Spatiales et Développement ‘Dyspadev’** ». Les articles à publier doivent répondre aux normes scientifiques par la clarté de la thématique, la problématique, la méthodologie, la rigueur de l'analyse et de la pertinence des résultats.

Cette revue est supervisée par un comité scientifique composé de professeurs des Universités, de maîtres de conférences (nationaux et internationaux). Sa périodicité est semestrielle avec la possibilité de deux numéros (2) dans l'année (un numéro en juin et un autre en décembre) suivant l'importance et la qualité des articles disponibles.

Le comité de rédaction souhaite votre collaboration et votre soutien.

Le Directeur de publication

Benoît N'BESSA,

Professeur émérite

Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales
(LEDUR)

Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT)

Faculté des Lettres, Arts et sciences Humaines (FLASH)

Université d'Abomey-Calavi (UAC-Bénin)

LES POPULATIONS CIVILES A L'EPREUVE DES CONFLITS ARMES INTERNES DANS L'OUEST AFRICAIN (1960-2010)

GNIDEHOUE Arnaud Achille Gbènassou
Université d'Abomey-Calavi
Ecole Normale supérieure (Porto-Novo)
gachilleg@yahoo.fr

Résumé

L'Afrique de l'Ouest reste touchée ces dernières années par des conflits armés internes. Ces derniers qui sont d'ordre culturel, économique, politique ou social se sont exacerbés avec l'avènement des moyens modernes de lutte. De plus en plus, il est noté des conflits armés qui mettent aux prises, des groupes armés et le gouvernement ou le gouvernement et des groupes fondamentalistes religieux. Ces différents conflits armés qui naissent un peu partout en Afrique de l'Ouest provoquent le déplacement de milliers de personnes qui sont obligés de quitter leur lieu d'habitation pour aller trouver un lieu de refuge dans une autre localité du pays ou dans un pays voisin. De même, les femmes et enfants, subissent des traitements inhumains et dégradants. L'objectif de cette étude est d'apprécier les effets des conflits armés internes en Afrique de l'Ouest sur les populations civiles à travers la problématique suivante : quel est l'impact des conflits armés internes sur les populations des pays de l'Afrique de l'Ouest entre 1960 et 2010 ? Pour atteindre cet objectif, l'approche méthodologique utilisée consiste en une exploitation croisée des différentes sources écrites sur la question : les ouvrages, les articles, mémoire, thèses. Les résultats de cette étude montrent que les populations surtout celles vulnérables, subissent durablement les effets des conflits armés internes.

Mots clés : Afrique de l'Ouest, conflits armés, populations, civiles

Abstract:

West African countries have been affected in recent years by internal armed conflicts. These are cultural, economic, political or social issues and have been exacerbated with the advent of modern means of struggle. Increasingly, armed conflicts are

noted between armed groups and the government or the government and religious fundamentalist groups. These various armed conflicts which arise everywhere in West Africa cause the displacement of thousands of people who are forced to leave their hometown to find a place of refuge in another area of the country or in a neighboring country. Likewise, women and children are subjected to inhuman and degrading treatments. The present study aims at assessing the effects of internal armed conflicts in West Africa on civilian populations through the following issue: what is the impact of internal armed conflicts on the populations of the West African countries between 1960 and 2010? To achieve this objective, the methodological approach used consists of a cross-exploitation of the different literatures available on the question: books, articles, and dissertations. Then, the results show that populations, especially those who are vulnerable, sustainably, suffer the effects of internal armed conflicts.

Keywords: West Africa, armed conflicts, populations, civilians.

Introduction

Les pays africains après l'indépendance qu'ils ont obtenue avec fortunes diverses, avaient un défi majeur à relever : œuvrer pour la paix et la stabilité sur le continent. En effet, ce continent comme le montre C. Young cité par M. Gazibo, (2010, p. 117)

Bien qu'elle n'ait duré qu'une période relativement courte de moins d'un siècle dans l'histoire africaine, la colonisation a complètement remodelé ce continent. Elle a créé de nouveaux États, redéfini les enjeux de pouvoir, réorienté les formes économiques, cristallisé de nouveaux intérêts...

Dans ces conditions et après la relative autonomie donnée à chacun des pays, le risque est de les voir en permanence en conflits. Et effectivement, l'Afrique connaît aujourd'hui des guerres et des conflits (H. Ba, 1999, p. 83).

L'Afrique de l'Ouest qui comprend les 15 pays regroupés au sein de la Communauté Economique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et dans une certaine mesure la Mauritanie, le Cameroun et le Tchad, reste marquée par des foyers de tensions et de conflits internes violents. Ces derniers ont des conséquences humanitaires catastrophiques, notamment pour les couches les plus vulnérables de la société : femmes, enfants, minorités ethniques, religieuses ou culturelles (H. Ba, 1999, p. 83). La question fondamentale qui sous-

tend cette étude est : quelles sont les conséquences des conflits armés internes pour les populations des pays de l'Afrique de l'Ouest entre 1960 et 2010 ? 1960 correspond à l'année d'accession à la souveraineté nationale et internationale de la plupart des pays africains. Quant à l'année 2010, elle représente le cinquantenaire des indépendances des Etats africains. Il est à souligner que cette période a été marquée par plusieurs conflits en Afrique. L'objectif visé est d'analyser les effets des conflits armés internes en Afrique de l'Ouest sur les populations civiles. Pour atteindre cet objectif, l'approche méthodologique utilisée consiste en une exploitation croisée des sources écrites disponibles sur la question.

Pour conduire la présente étude, nous l'avons organisée en deux parties. La première est consacrée aux déterminants des conflits armés internes en Afrique. Quant à la deuxième partie, elle aborde les conséquences sociales des conflits armés internes en Afrique.

1- Les déterminants des conflits armés internes en Afrique

Les causes des conflits armés en Afrique subsaharienne sont de plusieurs ordres. Il s'agit principalement des causes ethnique, socioculturelle de gouvernance politique.

1.1. Les clivages ethniques, un terreau pour les conflits en Afrique

Le problème ethnique occupe une place de choix dans l'analyse des différents conflits internes que connaît l'Afrique. En effet, le partage de l'Afrique qui s'est opéré à l'issue de la Conférence de Berlin de 1884-1885, s'est traduit en acte par la délimitation des frontières africaines. Cette opération a été à l'origine de la division « en deux voire en trois des ensembles socio-politiques qui existaient au temps des chefferies, royaumes et Etats africains » (R. M. Tossou, 2015, p. 289). Dès lors et comme l'explique B. R. Atche, (2008, p. 19) :

La faillite de l'Etat post-colonial traduit une mise en cause du « vouloir vivre ensemble ». Il existe ainsi un désaccord profond entre les nations (ou ethnies) et les citoyens, sur les valeurs fondamentales de la collectivité : définition d'une société de liberté, d'un pouvoir réellement consenti et partagé, d'un droit perçu comme naturel.

Le rapport entre la société et l'Etat dans cette nouvelle forme de gouvernance devient conflictuel. L. Sindjoun (2002, p. 61) qualifie ce conflit de crise de la territorialité en Afrique et ceci en raison de deux

types de phénomènes. D'une part « la territorialité étatique est subvertie par des logiques ethniques de type communautaire [...] lorsque l'allégeance personnelle ou communautaire vide de sens l'allégeance citoyenne à l'État » (L. Sindjoun, 2002, p. 61). D'autre part, « la crise du principe de territorialité est aussi expliquée à partir de l'existence des populations nomades » (L. Sindjoun, 2002, p. 63-66). Cette situation de pluralisme ethnique est à l'origine de conflits identitaires en Afrique en général et en Afrique occidentale en particulier. Il s'agit par exemple des conflits de la Casamance au Sénégal, du Biafra au Nigeria (...) des rébellions touarègues au Niger et au Mali (M. Gazibo, 2010, p. 122). C'est aussi le cas, relève B. R. Atche, (2008, p. 19) :

Des rébellions dans la partie septentrionale de la Côte d'Ivoire au cours de la décennie 2000 qui puisaient leurs sources dans la réparation de l'injustice faite aux habitants de cette partie du pays qui étaient exclus et spoliés de leurs droits.

Il est à souligner que le colonisateur dans sa politique de diviser pour régner a contribué à asseoir ce clivage ethnique. Les puissances colonisatrices notamment celles ayant adopté l'administration directe, ont favorisé certaines ethnies au détriment d'autres. C'est le cas des Djerma au Niger et des Baoulé en Côte d'Ivoire. Ce qui fera dire à R. Degni-Ségui, (2017, p. 4) que nombre de conflits comportent une forte dose ethnique ou clanique ». Les conflits identitaires surviennent généralement, comme le souligne F. Thual (1995, p. 6), lorsque la survie réelle ou fantasmatique du groupe est en jeu, quand celui-ci se sent dépossédé non seulement d'un territoire ou de son territoire, mais plus gravement lorsqu'il se sent dépossédé de son devoir de vivre, de son identité et de sa capacité.

De manière générale, ces types de conflits commencent comme l'explique M. Fortman (2000, p. 57-90 cité par A. D. N'Dimana-Mougala, 2012, p. 99) à partir d'une solidarité géoculturelle non pour construire un nouvel Etat, ni même aménager un fédéralisme, mais pour négocier en position de force les partages de revenus de l'Etat central avec les représentants des autres groupes équivalents.

En dehors de l'ethnie, bien d'autres facteurs sont à l'origine des conflits en Afrique de l'Ouest. C'est le cas de la gestion du pouvoir.

1.2. *Les facteurs politiques*

1.2.1. *Facteurs liés au système de gouvernance*

Les conflits armés internes en Afrique de l'Ouest sont généralement conséquences de « la nature du pouvoir » et de « la vulnérabilité structurelle de l'État » (M. Gazibo, 2010, p. 126 et M.Luntumbué, 2012, p. 6). En analysant la nature du pouvoir en Afrique, M. Gazibo, (2010, p. 126), souligne que la plupart des Etats africains obéissent à la « dynamique néopatrimoniales structurantes qui touchent aussi bien les régimes " civils " que " militaires " ». D'après lui, dans ce type de régime :

il n'y a pas d'institutionnalisation de règles de prise et d'exercice du pouvoir, les dirigeants ont tendance à s'agripper au pouvoir aussi longtemps qu'ils le peuvent et ne partent que contraints et forcés par des mobilisations populaires ou des révoltes. Quand ils exercent le pouvoir, les chefs néopatrimoniaux personnalisent le pouvoir et pratiquent la politique du *winner takes all* qui mène à l'exclusion des outsiders et crée des tensions dans la société (M. Gazibo, 2010, p. 127).

En effet, avec l'avènement des indépendances dans les années 1960, s'ouvrait la voie à des régimes politiques monopartisans avec à la tête de l'Etat, le « Père de la nation », le « Timonier », le « Guide éclairé ». Ce type de régime avec une gouvernance « solitaire » de la chose publique, « ne tolère aucune opposition » (R. Degni-Segui, 2017, p. 5). Cette même analyse est partagée par H. E. M. Dossa Houessou (2008, p. 23) qui fait remarquer qu'« il soufflait dans l'ensemble des pays de l'Afrique subsaharienne, des indépendances à 1990, un vent hostile à l'égard de l'opposition politique ». Il ajoute que « dans ces nations, les opposants sont considérés comme des ennemis du peuple, qu'incarne le parti au pouvoir, et comme les bras armés de l'étranger, téléguidés depuis l'extérieur ».

Cette situation de caporalisation du pouvoir politique entre les mains d'un seul individu ajouté aux ambitions personnelles de certains militaires et acteurs politiques de l'opposition, font que l'alternance au pouvoir avant 1990 était caractérisée par la violence, les coups d'Etat, les rebellions et autres. H.Dossa (2008, p.24) écrit à cet effet que :

(...) animés de frustrations ou personnelle, des militaires prenaient le pouvoir par la force des armes, pour à leur tour, imposer des dictatures souvent sanglantes. Les terres

africaines, en général, en gardent de douloureux souvenirs d'autant plus que ces dictatures y ont sévi dans la fourchette chronologique de 1963 à 1990.

Ces frustrations sont à l'origine de beaucoup de coups de force dont l'Afrique de l'Ouest est coutumière. C'est ce qu'explique C. Casteran quand il écrit : « Ainsi, en moins de trente ans, plus de quatre-vingt coups d'Etat ont été recensés en Afrique indépendante soit une moyenne annuelle de plus de trois » (1991, p. 30). Le cas le plus illustratif de ces coups d'Etat militaire fut celui du Dahomey, qualifié d'enfant malade de l'Afrique. De 1963 à 1972, le pays a connu au moins cinq coups d'Etat réussis⁶. Mais il faut souligner que le Dahomey, aujourd'hui Bénin, a cette particularité que les différents coups d'Etat n'entraînent pas des troubles politiques et des effusions de sang.

Avec l'avènement du Renouveau démocratique en 1990, beaucoup d'observateurs politiques ont tôt fait de conjuguer au passé, l'époque des coups d'Etat militaires ou civils que connaissaient le continent africain en général et sa partie ouest, en particulier. Le Nigéria a été le premier pays à mettre fin à cette nouvelle ère de stabilité politique qui s'ouvrait sur le continent.

A ce propos, R. Degni-Ségui (2017, p. 8) écrit : « (...) les militaires annulaient purement et simplement les élections présidentielles de juin 1993 qui annonçaient victorieux Moshud Abiola. Celui-ci sera arrêté et emprisonné. Il n'y survivra pas ». Le second coup de force politique est celui relatif au Niger. En effet, le Colonel Ibrahim Barre Mainassara prit le pouvoir le 27 janvier 1996 en reversant le gouvernement de Mahamane Ousmane, premier président démocratiquement élu en mars 1993 par le peuple nigérien. Il sera lui-même assassiné le 9 avril 1999, à la suite d'un autre coup d'Etat militaire (H. Dossa 2018, p. 26)

En outre, le mode d'organisation des pays hérité du colon accentue les disparités dans certaines régions des pays de l'Afrique subsaharienne. Dans beaucoup de pays ouest africains, l'exercice du pouvoir d'Etat sur toute l'étendue du territoire national reste problématique du fait d'une part de l'étendue des terres et du caractère nomade de certains peuples. Cette complexité de la gestion est souvent marquée par des oppositions entre un « centre hégémonique et des périphéries

⁶Avant le dernier coup d'Etat du 26 octobre 1972, il y avait quatre autres coups d'Etat réussis au Dahomey. Il s'agit des coups d'Etat du 28 octobre 1963, 22 décembre 1965, 17 décembre 1967 et 10 décembre 1969.

relativement marginalisées, qui revendiquent une redistribution du pouvoir et des ressources du pays» (M. Luntumbué, 2012, p. 6). Cette difficulté de gestion politique dans un élan d'unité nationale est source d'instabilité politique et donne lieu dans bien des cas à la naissance à des groupes armés ou milices qui combattent l'Etat.

1.2.2. Refus de l'alternance

Certaines crises politiques nées en Afrique subsaharienne ont pour fondement le refus par des jeux et trucages électoraux de l'alternance politique. Malgré le vent du multipartisme qui a soufflé sur le continent à partir de 1990, l'alternance au sommet de l'Etat n'est pas encore un acquis dans certains pays. Par des manœuvres politiciennes, certains clans politiques parviennent à conserver le pouvoir autant qu'ils veulent. L'opposition politique souvent minoritaire et réduite parfois au silence, subit malgré elle, ces contorsions à la loi dans le seul dessin de permettre à un président et son clan de se maintenir au pouvoir. Il arrivait même parfois que les élections soient boycottées par l'opposition quand elle estime que l'issue de ces dernières est déjà toute tracée et qu'il est de ce fait inutile d'exprimer son suffrage (Agence de la Francophonie, 1997, p. 19-20). C'est le cas par exemple de la présidentielle togolaise du 21 juin 1998. D'après plusieurs observateurs du scrutin dont ceux de l'Union Européenne, cette élection « ne présentait pas les garanties de transparences requises » (*Jeune Afrique*, 1998, p. 30-06 cité par R. Degni –Ségui, 2017, p. 7). Cette intrusion des autorités au pouvoir dans l'organisation même des élections peut se révéler à tous les niveaux. Il s'agit selon R. Degni-Ségui, (2017, p. 7) du :

blocage de la proclamation des résultats défavorables au parti et tentative de modification des règles du jeu électoral (...), proclamation des résultats avant d'entrer en possession des procès-verbaux de tous les bureaux de vote ..., annulation des voix obtenues par l'opposition dans son fief⁷, suspension de la commission électorale en plein déroulement du scrutin⁸, proclamation des résultats par le ministre de l'intérieur en lieu et place de la Commission

⁷ C'est le cas par exemple de la présidentielle guinéenne de décembre 1993.

⁸ Election présidentielle nigérienne de juillet 1996

électorale démissionnaire⁹, annulation des élections locales remportées par l'opposition¹⁰

En Côte d'Ivoire par exemple, après son coup d'Etat du 24 décembre 1999, le Général Guéï tentera de légitimer son pouvoir à travers l'organisation d'une élection présidentielle dont les dés sont pipés d'avance. En effet, les premiers résultats issus des urnes lui étaient défavorables. Dès lors, H. E. M. Dossa Houessou, (2018, p. 29), relève qu'il n'a pas hésité à dissoudre la Commission électorale nationale et à se proclamer vainqueur. Cependant, les manifestations populaires de contestations de ce coup de force l'obligeront à renoncer au pouvoir. Et à B. R. Atche, (2008, p. 23), de conclure que :

la conservation illégale du pouvoir ou la conquête illicite du pouvoir est devenue une pratique courante en Afrique indépendante depuis le début des années 1990. L'histoire de plusieurs nations de cette partie du monde montre que trop souvent, le prétendant évincé fait appel à l'émeute et à la violence comme moyen de préservation du pouvoir.

L'autre forme de préservation du pouvoir est la révision de la constitution

1.2.3. Les révisions constitutionnelles, l'autre forme de conservation du pouvoir

L'organisation régulière d'élections et l'alternance au sommet de l'Etat, constituent les piliers des pratiques démocratiques. Le mode de gouvernance démocratique adopté par la plupart des pays ouest africains à l'issue des Conférences nationales de 1990, n'a pas empêché certains présidents, de se maintenir au pouvoir par des révisions opportunistes de la loi fondamentale. Les révisions constitutionnelles opérées en 1997 au Burkina Faso et celle de 1998 en Côte d'Ivoire illustrent parfaitement la volonté des dirigeants de ramer à contre-courant des règles démocratiques. Mis sous le couvert de l'apprentissage de ce nouvel mode de gestion, qu'est la démocratie, H. E. M. Dossa Houessou (2018 ; p.29) souligne que les constitutions adoptées au cours de cette période en Afrique contemporaine ont été, dans leur majorité, révisées au moins une fois dans leurs dispositions essentielles.

⁹ Election présidentielle togolaise, de juin 1998

¹⁰ Election locale nigérienne de février 1999

C'est le cas par exemple de « la Constitution gabonaise du 26 mars 1991 qui a été révisée à trois reprises : en 1994, en 1995 et en 1997 » (B. R. Atche, 2008, p. 21). Ces différentes révisions sont réalisées dans l'optique de permettre au président en place de prolonger son mandat, ou bien de mettre son compteur à zéro en ce qui concerne le nombre de mandats. Il faut faire remarquer que ces révisions constitutionnelles occasionnelles des blocages institutionnels et par endroit à l'intervention militaire. C'est l'un de ces derniers cas que relate B. R. Atche, (2008, p. 21) en écrivant :

(...) le coup d'Etat mené, par le Colonel Ibrahim Baré Maïnassara, Chef d'Etat-major des armées nigériennes en 1996, est très évocateur. En effet, ce dernier qui intervient à la suite d'une cohabitation conflictuelle entre le président Mahamane Ousmane et le premier ministre Hama Amadou, va conduire le Colonel I. Baré à dissoudre toutes les institutions et à suspendre tous les partis politiques après modification de la République du Niger du 12 mai 1996.

Les conflits résultants de ces différents facteurs ne sont pas sans conséquence pour la population civile.

2. Conséquences sociales des conflits armés internes en Afrique

Les conséquences au plan social des différentes crises que connaît l'Afrique sont énormes. Même s'il est difficile de quantifier avec exactitude le nombre de morts des différentes guerres civiles, compte tenu de la non-disponibilité des données fiables, les chiffres disponibles donnent à réfléchir.

2.1. Les populations civiles : les grandes victimes

Le continent africain fait face à des conflits qui ont d'énormes conséquences sur les couches les plus vulnérables de la société. Il s'agit en l'occurrence des enfants et des femmes. En effet, de plus en plus, les victimes civiles sont les plus importantes des conflits armés internes en Afrique. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) cité par F. Gendreau (1996, p. 135) souligne qu'« au début de ce siècle, environ 90 % des victimes de guerre étaient des soldats ; aujourd'hui, environ 90 % sont des civils ». Les causes à l'origine de ces morts sont entre autres : les famines, les épidémies comme le choléra, les massacres.... Le tableau I suivant,

fait le point de quelques victimes des conflits armés en Afrique de l'Ouest.

Tableau I : Nombre de morts enregistrés dans quelques conflits en Afrique de l'ouest

Pays	Période	Nombre de victimes
Nigéria (Biafra)	1966- 1970	500 000 – 2 millions
Libéria	1989- 1994	150 000 – 200 000
Guinée-Bissau	1998- 1999	1850
Sierra Léone	1991- 2002	50 000

Source : F. Gendreau (1996, p. 134) et Rapport sur le développement (2009, p. 15)

Il ressort de ce tableau que les conflits armés internes qu'a connus l'Afrique de l'Ouest ont fait beaucoup de victimes dans le rang des populations. Le conflit biafrais au Nigéria a fait entre 500 000 et 2 millions de victimes. Quant à la crise qu'a connue la Guinée Bissau entre 1998-1999, elle a fait 1850 morts. Les conflits libériens (1989-1999) et sierra léonais (1991-2002) ont fait respectivement 150 000 à 200 000 et 50 000 victimes. L'autre conséquence des conflits armés internes en Afrique de l'Ouest est la situation que vivent les réfugiés dans les camps.

2.2. Situations désastreuses dans les camps de réfugiés

Les conflits armés en Afrique sont à l'origine de beaucoup de déplacements des populations. Les conditions de survenance de certaines de ces crises politiques et le manque de protection de la part des parties en conflit aux populations, font que ces dernières, décident d'aller chercher le mieux être ailleurs. En effet, n'ayant plus de choix devant la situation qui se présente à elles, les populations, sont obligées de quitter leur pays pour se rendre dans un pays voisin à la quête de stabilité et du bien-être social. F. Gendreau (1996, p. 137) fait remarquer que :

les mouvements de réfugiés se sont considérablement amplifiés en Afrique au Sud du Sahara au cours de la période récente : à la fin 1994, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) y comptait 6,5 millions de réfugiés, soit 45 % du nombre de réfugiés estimé dans le monde (tableau II)

Tableau II : Les réfugiés selon les pays d'origine et d'accueil

Pays	Nombre de populations déplacées	Principaux pays d'accueil
Nigéria (Biafra)	2, 000,000 – 4, 500,000	
Libéria	794	Guinée (398), Côte-d'Ivoire (359), Ghana (16), Sierra Léone (16), Nigéria (4)
Sierra Léone	275	Guinée (155), Liberia (120)

Source : F. Gendreau (1996, p. 134)

L'analyse de ce tableau montre que les déplacés des différents conflits internes en Afrique sont considérables. Le conflit du Biafra a été le plus des millions de morts, a fait entre 2 millions à 4, 5 millions de déplacés. Durant cette crise politique, la population civile, prise entre deux feux et craignant des massacres de la part de l'armée nigériane, n'a trouvé d'autres saluts que de soutenir le gouvernement du Biafra et de se déplacer de camp en camp de réfugiés. Quant à la crise libérienne, elle a fait 794 déplacés. Ces derniers ont été accueillis respectivement en Guinée (398), en Côte-d'Ivoire (359), au Ghana (16), en Sierra Léone (16) et au Nigéria (4). Les réfugiés sierra léonais (275) ont été accueillis en Guinée (155) et au Libéria (120).

Ces différents cas pour montrer l'ampleur des conflits sur la situation des populations des pays concernés. Si ces réfugiés trouvent une terre d'accueil, l'autre bataille, reste la survie. En effet, la plupart des réfugiés arrivent dans les camps, sous le poids de la fatigue et sans la moindre ressource financière. Donc leur alimentation et prise en charge sanitaire dépendent généralement des structures internationales humanitaires telles que : le Haut commissariat des Réfugiés (HCR), la Croix Rouge, Médecins Sans Frontière, le Programme Alimentaire Mondial (PAM)... Malgré l'apport considérable, qu'apportent ces institutions aux réfugiés, leurs conditions de vie sont souvent désastreuses. H. Dossa (2018, p. 29) fait savoir que l'une des difficultés à laquelle les réfugiés doivent faire face, est la promiscuité et la surpopulation. Généralement conçu au départ pour un effectif réduit, le camp va progressivement accueillir un effectif pléthorique de personnes fuyant les tourments des guerres.

Parfois, ces camps constituent des moyens de pressions, une arme contre les populations déplacées. C'est le cas du conflit du Biafra. Le blocus terrestre et maritime de la poche biafraise où sont coincés des millions de personnes sur quelques milliers de kilomètres carrés entraîne alors une terrible famine où entre 600.000 et un million de personnes mourront de faim, de soif et d'épidémies¹¹.

2.3. *Les enfants : grandes victimes des guerres*

Les enfants comme souligné plus haut, sont les plus grandes victimes des conflits armés en Afrique. Les différentes études démontrent qu'en période de crise et de conflits armés, les enfants constituent la couche la plus vulnérable. D'après le Rapport de l'ONU réalisé en 1996 par Graça Machel, intitulé *Impact des conflits armés sur les enfants*, « des millions d'enfants sont impliqués dans des conflits non seulement comme spectateurs, mais comme cibles » (ONU, 1996, p. 7). Ce rapport précise que si ces enfants ne :

(...) tombent victimes de l'assaut général lancé contre les civils, d'autres meurent à la suite d'un génocide délibéré. D'autres encore subissent les effets de violences sexuelles ou des multiples privations résultant des conflits armés, qui les exposent à la faim ou à la maladie. Tout aussi déplorable est le fait que des milliers de jeunes sont cyniquement exploités comme combattants. (ONU, 1996, p. 7).

Selon le Bureau International du Droit des Enfants, la couche enfantine reste la première victime de malnutrition, des infections, des maladies hydriques, du paludisme et bien d'autres maux en période de crise politique. D'autres rapports des Nations Unies, tant de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés que du Secrétaire général, cité par P. Huyghebaert (2009, p. 59-60) évalue :

(...) à plus de 2 millions le nombre d'enfants tués dans des situations de conflit armé ; à plus de 6 millions les enfants rendus handicapés à vie. Plus de 250 000 d'entre eux continuent d'être exploités en tant qu'enfants soldats. La guerre fait de plus en plus de victimes parmi les femmes et les enfants et la disproportion du nombre de décès parmi des civils n'a jamais été aussi élevée.

¹¹https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_du_Biafra consulté le 11 janvier 2020 à 12 h 36

Des milliers de filles sont victimes de viols et d'autres formes de violence et d'exploitation sexuelle. Selon certaines informations, le trafic transfrontalier d'enfants en provenance et à destination des zones de conflit tend à s'intensifier. Et ce, à travers de complexes réseaux internationaux criminels qui alimentent les conflits en aidant à monnayer des ressources naturelles comme les diamants, le coltan et le bois d'œuvre contre des armes et des instruments de guerre. Ces trafics ont conduit à augmenter le nombre de victimes parmi les enfants et à les associer davantage aux conflits.

Ces problèmes ne révèlent pas l'ampleur des dommages psychosociaux, la perturbation des processus de socialisation, la perte de valeurs traditionnelles qui les protègent. Ils sont sans compter les difficultés d'accès à l'éducation, aux soins de santé, ni les risques de séparation des enfants de leurs familles lors de déplacements de populations.

Ainsi, séparés du tissu familial, les enfants des pays en conflits sont livrés à eux-mêmes. La majorité d'entre ces enfants, même s'ils sont pris en charge par les structures humanitaires, ne retrouvent plus le chemin des écoles. A. Khazri (2011, p. 123) confie que « dans les pays pauvres touchés par des attaques, 28 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisés, ce qui représente 42 % du total mondial ». Une violation du droit le plus élémentaire de l'enfant qu'est l'éducation. C'est dire donc que les populations civiles ont subi et subissent encore les affres des différents conflits armés internes qui ont secoué cette partie du continent depuis l'indépendance de 1960 à 2010

Conclusion

Les clivages religieux, ethniques, culturels ou politiques sont à l'origine de graves crises armées internes en Afrique de l'Ouest. Ces guerres civiles ou militaires internes résultant de ces oppositions ou de volonté d'hégémonie d'un groupe armé dans un pays, sont dévastateurs pour les populations civiles. Les femmes et les enfants sont les plus touchés par ces conflits malgré le soutien et l'assistance que la communauté internationale à travers les organismes de l'ONU et de la Croix Rouge leur apporte. Ce tableau clinique ulcérant place cette partie du continent constamment en alerte. Aujourd'hui, un autre mal guette l'Afrique de l'Ouest en dehors des conflits armés interne, il s'agit de la montée de l'extrémisme islamiste.

Références bibliographiques

- Agence de la Francophonie, 1997, « Consultations électorales en Afrique, 1990-1997 : Bilan, implications de la francophonie et perspectives d'avenir », Agence de la Francophonie, Délégation générale à la Coopération juridique et judiciaire, Paris, p.5-11
- ATCHE Bessou Raymond, 2008, *Les conflits armés internes en Afrique et le droit international*, Université de Cergy-Pontoise, Thèse de doctorat, Faculté de droit
- BA Hassan, « L'Afrique minée par les conflits : les véritables enjeux de l'action humanitaire », *Annuaire suisse de politique de développement* [En ligne], 18 | 1999, mis en ligne le 12 juillet 2012, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aspd/675>
- CASTERNAN Christian et BOURGI Albert, 1991, *Le printemps de l'Afrique*, Paris, Hachette
- DEHNI-SEGUI René, 2017, « Les causes des guerres en Afrique noire », Faculté de droit, p. 7-10
- DOSSA HOUESSOU Hermann, 2018, *Causes, typologie et conséquences sociales des conflits armés internes en Afrique indépendante (1960-2010)*, Mémoire de Maîtrise en Histoire, FASHS/DHA/UAC
- GAZIBO Mamoudou, 2010, *Introduction à la politique africaine*, Presses de l'Université de Montréal
- GENDREAU Francis, 1996, « La dimension démographique des conflits africains », in *Afrique Contemporaine*, numéro spécial : L'Afrique face aux conflits, n°180, p.129-141.
- HUYGHEBAERT Patricia, 2009, « Les enfants dans les conflits armés : une analyse à l'aune des notions de vulnérabilité, de pauvreté et de "capabilités" », in *Mondes en développement*, De Boeck Supérieur, Vol. 2 n° 146, p. 59 – 72.
- KHAZRI Afifa, 2011, « Le développement durable et les conflits armés », in *Télescope*, Vol. 7, n°2, p. 114-130.
- LUNTUMBUE Michel, 2012, *Groupes armés, conflits et gouvernance en Afrique de l'Ouest : Une grille de lecture*, Note d'Analyse du GRIP, Bruxelles, http://www.grip.org/fr/siteweb/images/NOTES_ANALYSE/2011/NA_2012-01-27_FR_M-LUNTUMBUE.pdf, 12 p.
- N'DIMINA-MOUGALA Antoine-Denis, 2012, « Les conflits identitaires ou ethnopolitiques africains au XX^e siècles :

caractéristiques et manifestations », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Presse Universitaire de la France, n°248, p. 97-119.

ONU, 1996, *impact des conflits armés sur les enfants*, 104 p.

SINDJOUN Luc, 2002, *Sociologie des relations internationales africaines*, Paris, Karthala, p. 57-58.

YABILE Kinimo René, PhD, 2013, « impact du conflit arme sur l'accentuation de la pauvrete en Côte d'Ivoire » *inEuropean Scientific Journal March*, Edition vol. 9, p.71-93.

THUAL François, 1995, *Les conflits identitaires*, Paris, Ellipses, 191 p.

TOSSOU M. Rogatien, 2015, *Multipartisme, ethnicité et pouvoir politique au Bénin : 1951-2006*, Thèse de Doctorat Unique de l'Université d'Abomey-Calavi, 668 p.